

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

121 Boulevard Charles de Gaulle

95110 SANNOIS

ETATS FINANCIERS

du 01/09/2021 au 31/08/2022

COnseil **EX**pertise Finance - Siège : 5 rue de Montmorency 95320 SAINT-LEU-LA-FORET

S.A.S. d'Expertise Comptable au capital de 140 000€ - R.C.S. Pontoise 393 549 043
Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
N° d'identification intracommunautaire FR 01393549043



SOMMAIRE

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

COMPTES ANNUELS	5
Rapport	7
Bilan Actif	8
Bilan Passif	9
Compte de Résultat	10
DETAILS DES COMPTES	13
Bilan Actif détaillé	14
Bilan Passif détaillé	15
Compte de Résultat détaillé	16
ETATS DE GESTION	19
Solde Intermédiaire de Gestion	21
Solde Intermédiaire de Gestion détaillé	22
ANNEXE COMPTABLE	25

COMPTES ANNUELS

RAPPORT

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Pour l'exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

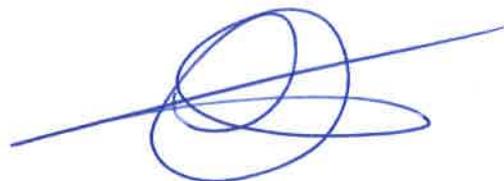
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	393 953,02 €
Résultat net comptable	2 859,99 €
Total du bilan	64 050,98 €

Fait à SAINT LEU LA FORET,
Le 11/10/2022.

Johanne AUBRY,
Expert-comptable.



BILAN ACTIF

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ACTIF	Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022			01/09/2020 au 31/08/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	56 514,64	48 779,41	7 735,23	6 703,30
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	56 514,64	48 779,41	7 735,23	6 703,30
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 750,00		1 750,00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	20 407,25		20 407,25	4 402,36
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	33 336,80		33 336,80	63 751,11
Charges constatées d'avance	821,70		821,70	1 084,28
TOTAL (II)	56 315,75		56 315,75	69 237,75
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	112 830,39	48 779,41	64 050,98	75 941,05

BILAN PASSIF

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

PASSIF	Du 01/09/2021 au 31/08/2022	Du 01/09/2020 au 31/08/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	36 687,80	41 807,21
Excédent ou déficit de l'exercice	2 859,99	-5 119,41
<i>Situation nette (sous total)</i>	39 547,79	36 687,80
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	39 547,79	36 687,80
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 520,00	17 252,30
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	15 202,19	21 960,95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 720,00	
Autres dettes		40,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 061,00	
TOTAL (IV)	24 503,19	39 253,25
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	64 050,98	75 941,05

COMPTE DE RÉSULTAT

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 au 31/08/22	Du 01/09/20 au 31/08/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	13 160,00	11 340,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	144 729,00	150 508,50
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	214 309,00	204 084,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 880,50
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	21 755,02	12 531,60
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	393 953,02	380 344,60
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	40 521,61	47 738,12
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 083,12	9 754,72
Salaires et traitements	249 073,26	258 191,31
Charges sociales	92 343,39	65 543,55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 383,07	2 836,22
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		1 800,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	391 404,45	385 863,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 548,57	-5 519,32
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	306,42	325,29
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	306,42	325,29
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	306,42	325,29

COMPTE DE RÉSULTAT

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 au 31/08/22	Du 01/09/20 au 31/08/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 854,99	-5 194,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5,00	74,62
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5,00	74,62
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5,00	74,62
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	394 264,44	380 744,51
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	391 404,45	385 863,92
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 859,99	-5 119,41

DETAILS DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ACTIF	Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022			01/09/2020 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/08/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres	56 514,64	48 779,41	7 735,23	6 703,30
2181000000 INSTRUMENTS	50 315,96		50 315,96	45 900,96
2183000000 MAT BUREAU ET MATERIEL INFOR	1 580,55		1 580,55	1 580,55
2184000000 MOBILIER	4 618,13		4 618,13	4 618,13
2818100000 AMT INSTRUMENTS		42 580,73	-42 580,73	-39 197,66
2818300000 AMORT MAT BUREAU ET MAT INF		1 580,55	-1 580,55	-1 580,55
2818400000 AMORTSSEMENT MOBILIER		4 618,13	-4 618,13	-4 618,13
Immobilisations financières				
TOTAL (I)	56 514,64	48 779,41	7 735,23	6 703,30
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 750,00		1 750,00	
4111000000 CLIENTS	1 750,00		1 750,00	
Autres	20 407,25		20 407,25	4 402,36
4387000000 IJSS A RECEVOIR	792,25		792,25	13,36
4487000000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	4 389,00		4 389,00	4 389,00
4487010000 CLASSE CHAM	15 226,00		15 226,00	
Disponibilités	33 336,80		33 336,80	63 751,11
5112000000 CHÈQUES À ENCAISSER	848,98		848,98	
5120000000 CREDIT MUTUEL	5 764,10		5 764,10	6 582,38
5121000000 LIVRET BLEU	26 325,65		26 325,65	56 475,52
5187000000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	233,42		233,42	277,13
5311000000 CAISSE	164,65		164,65	416,08
Charges constatées d'avance	821,70		821,70	1 084,28
4860000000 MAINTENANCE CONSTATEE D'AVANCE	43,93		43,93	43,93
4861000000 ASSURANCE CONSTATEE D'AVANCE	523,48		523,48	533,98
4862000000 LOCATION CIEL D AVANCE	137,87		137,87	134,97
4863000000 FOURNITURES DE BUREAU D AVANCE				371,40
4864000000 ABONNEMENT CONSTATEE D'AVANCE	116,42		116,42	
TOTAL (II)	56 315,75		56 315,75	69 237,75
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	112 830,39	48 779,41	64 050,98	75 941,05

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

PASSIF	Du 01/09/2021 au 31/08/2022	Du 01/09/2020 au 31/08/2021
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau	36 687,80	41 807,21
1100000000 REPORT A NOUVEAU CRED.	36 687,80	41 807,21
Excédent ou déficit de l'exercice	2 859,99	-5 119,41
<i>Situation nette (sous total)</i>	39 547,79	36 687,80
TOTAL (I)	39 547,79	36 687,80
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
TOTAL (III)		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 520,00	17 252,30
4011000000 FRS - AC BIENS OU PRESTAC SERV	1 505,00	
4081000000 FRS FACTURES NON PARVENUES	3 015,00	17 252,30
Dettes fiscales et sociales	15 202,19	21 960,95
4286000000 AUTRES CHARGES A PAYER	1 294,33	630,00
4310000000 SECURITE SOCIALE	7 124,00	9 906,00
4372000000 CAISSE DE RETRAITE	2 108,87	3 441,72
4372100000 HUMANIS PRÉVOYANCE. & MUTUELLE	1 178,99	1 375,99
4421000000 PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IR)	577,00	1 131,89
4486330000 FORMATION CONTINUE CAP	2 919,00	5 475,35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 720,00	
4041000000 FRS ACHATS IMMOBILISATIONS	3 720,00	
Autres dettes		40,00
4111000000 CLIENTS		40,00
Produits constatés d'avance	1 061,00	
4870000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 061,00	
TOTAL (IV)	24 503,19	39 253,25
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	64 050,98	75 941,05

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 au 31/08/22	Du 01/09/20 au 31/08/21
6135000000 LOCATIONS COPIEUR	1 186,04	1 186,04
6150000000 ENTRETIENS DES INSTRUMENTS	1 400,00	775,00
6152000000 ENTRETIEN MATERIEL	139,00	636,00
6156000000 MAINTENANCE CIEL	313,60	304,03
6156100000 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	778,97	711,75
6161000000 MULTIRISQUES	1 576,66	1 555,67
6183000000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	118,58	149,00
6212000000 FRAIS DE SPECTACLES	141,00	800,00
6226000000 HONORAIRES COMPTABLES	13 359,60	14 544,00
6226100000 HONORAIRES CAC	3 040,00	2 966,76
6230000000 PUBLICI, PUBLICAT, RELAT PUBLI	37,58	80,00
6238000000 DIVERS POURBOIRE DON	50,00	60,00
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 209,63	857,80
6251020000 STAGES		12 174,80
6257000000 RECEPTIONS	490,23	356,55
6261000000 AFFRANCHISSEMENTS	66,00	621,95
6265000000 TELEPHONE	1 432,33	1 802,67
6265100000 CLOUD INTERNET	96,00	96,00
6270000000 SERVICES BANCAIRES	443,36	373,85
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 083,12	9 754,72
6333000000 PARTIC FORMAT PROF CONTINUE	4 438,44	7 930,40
6338000000 TAXE ADSPL		95,09
6358000000 TAXE FFEA ET SAEM	1 644,68	1 729,23
Salaires et traitements	249 073,26	258 191,31
6411000000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	228 099,97	236 900,28
6411010000 SALAIRES SUR PROJETS	15 837,87	13 371,90
6411100000 INTERMITTENT DU SPECTACLE GUSO	4 060,01	4 010,00
6412100000 PROVISION SALAIRES ET CHARGES	664,33	-870,00
6414400000 INDEMNITÉ DEPART À LA RETRAITE		4 423,71
6415500000 INDEMNITES DE TRANSPORT	411,08	355,42
Charges sociales	92 343,39	65 543,55
6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF	56 163,02	27 813,89
6451100000 CHARGES SOCIALES SUR PROJET	6 113,81	5 492,47
6453000000 COTIS CAISSES DE RETRAITES	18 563,72	20 314,37
6453100000 HUMANIS PREVOYANCE MUTUELLE	5 501,50	5 562,00
6455000000 CHARGES SOCIALES GUSO	2 266,34	3 274,70
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 140,00	992,52
6480000000 FORMATION DU PERSONNEL	2 595,00	2 093,60
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 383,07	2 836,22
6811200000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 383,07	2 836,22
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		1 800,00
6544000000 CREANCES DES EXERCICES ANTER		1 800,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	391 404,45	385 863,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 548,57	-5 519,32
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	306,42	325,29
7671000000 PRODUITS FINANCIERS	306,42	325,29
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	306,42	325,29

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 au 31/08/22	Du 01/09/20 au 31/08/21
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	306,42	325,29
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 854,99	-5 194,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5,00	74,62
771000000 PROD EXCEPT/OPER DE GESTION	5,00	74,50
771800000 AUTR PROD EXCEP/OP DE GESTION		0,12
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5,00	74,62
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5,00	74,62
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	394 264,44	380 744,51
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	391 404,45	385 863,92
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 859,99	-5 119,41

ETATS DE GESTION

SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 Au 31/08/22	en %	Du 01/09/20 Au 31/08/21	en %
TOTAL DES RESSOURCES	144 729,00	100,00	150 508,50	100,00
Ventes de biens				
- Coût d'achat des biens vendus				
MARGE COMMERCIALE				
Taux de marge commerciale				
Production vendue	144 729,00	100,00	150 508,50	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	144 729,00	100,00	150 508,50	100,00
+ Cotisations	13 160,00	9,09	11 340,00	7,53
+ Concours publics et subventions d'exploitation	214 309,00	148,08	204 084,00	135,60
+ Versements des fond. ou cons. de la dot. consommable				
+ Ressources liées à la générosité du public				
- Approvisionnements				
- Autres achats et charges externes	40 521,61	28,00	47 738,12	31,72
- Aides financières				
VALEUR AJOUTÉE	331 676,39	229,17	318 194,38	211,41
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 083,12	4,20	9 754,72	6,48
- Charges de personnel	341 416,65	235,90	323 734,86	215,09
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-15 823,38	-10,93	-15 295,20	-10,16
+ Autres produits	21 755,02	15,03	12 531,60	8,33
- Autres charges			1 800,00	1,20
+ Produits exceptionnels	5,00		74,62	0,05
- Charges exceptionnelles				
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	5 936,64	4,10	-4 488,98	-2,98
+ Produits financiers				
- Charges financières				
+ Résultat sur cessions d'actifs VMP	306,42	0,21	325,29	0,22
COÛT DE FINANCEMENT	306,42	0,21	325,29	0,22
- Impôts sur les bénéfices				
- Participation des salariés aux résultats				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	6 243,06	4,31	-4 163,69	-2,77
+ Résultat sur cessions d'actifs				
- Dotations aux amts, aux dépréc. et provisions	3 383,07	2,34	2 836,22	1,88
+ Reprises sur provisions, dépréc. et transferts de charges			1 880,50	1,25
- Report en fonds dédiés				
+ Utilisations en fonds dédiés				
+ Subventions d'équipement virées au résultat				
RÉSULTAT NET	2 859,99	1,98	-5 119,41	-3,40

SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION DÉTAILLÉ

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 Au 31/08/22	en %	Du 01/09/20 Au 31/08/21	en %
TOTAL DES RESSOURCES	144 729,00	100,00	150 508,50	100,00
MARGE COMMERCIALE				
Taux de marge commerciale				
Production vendue	144 729,00	100,00	150 508,50	100,00
7060000002 FORMATION MUSICALE	29 415,00	20,32	32 450,00	21,56
7060000003 INSTRUMENTS	122 360,00	84,54	122 095,00	81,12
7060000004 ORCHESTRE	710,00	0,49	1 565,00	1,04
7060000005 TARIF PARTICULIER	-1 896,00	-1,31	-1 180,00	-0,78
7060000006 SUPPLEMENT HORS SANNOIS	2 940,00	2,03	2 376,00	1,58
7060000007 CHORALES ENFANTS	1 950,00	1,35	740,00	0,49
7060000008 LOCATIONS INSTRUMENTS	420,00	0,29	170,00	0,11
7091100000 REDUCTIONS EXCEPTIONNELLES	-240,00	-0,17	-318,00	-0,21
7091300000 COTISATIONS N-1 OFFERTES			4 710,50	3,13
7096000000 REDUCTIONS FAMILLES	-10 930,00	-7,55	-12 100,00	-8,04
PRODUCTION DE L'EXERCICE	144 729,00	100,00	150 508,50	100,00
+ Cotisations	13 160,00	9,09	11 340,00	7,53
7560000000 COTISATIONS	13 160,00	9,09	11 340,00	7,53
+ Concours publics et subventions d'exploitation	214 309,00	148,08	204 084,00	135,60
7431000000 SUBVENTION VILLE	192 500,00	133,01	192 501,00	127,90
7431010000 SUBVENTION PROJET VILLE	15 226,00	10,52		
7431100000 SUBVENT° DEPART.FONCTIONNEMENT	6 583,00	4,55	6 583,00	4,37
7431200000 SUBVENT° DEPART.MANIFESTATION			5 000,00	3,32
- Autres achats et charges externes	40 521,61	28,00	47 738,12	31,72
6040000000 FRAIS DE STAGES	11 074,00	7,65		
6041000000 PROJET 1	282,31	0,20	173,76	0,12
6042000000 PROJET 2	355,40	0,25	19,50	0,01
6043000000 PROJET 3	228,09	0,16	43,02	0,03
6044000000 PROJET 4			5 358,80	3,56
6045000000 PROJET CHAM	139,26	0,10		
6062000000 ACHATS POUR INSTRUMENTS			79,99	0,05
6062100000 ACHATS PARTITIONS CD	1 109,64	0,77	319,25	0,21
6063000000 FOURN ENTRET PETIT EQUIPEMENT	446,81	0,31	780,94	0,52
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 007,52	0,70	910,99	0,61
6135000000 LOCATIONS COPIEUR	1 186,04	0,82	1 186,04	0,79
6150000000 ENTRETIENS DES INSTRUMENTS	1 400,00	0,97	775,00	0,51
6152000000 ENTRETIEN MATERIEL	139,00	0,10	636,00	0,42
6156000000 MAINTENANCE CIEL	313,60	0,22	304,03	0,20
6156100000 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	778,97	0,54	711,75	0,47
6161000000 MULTIRISQUES	1 576,66	1,09	1 555,67	1,03
6183000000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	118,58	0,08	149,00	0,10
6212000000 FRAIS DE SPECTACLES	141,00	0,10	800,00	0,53
6226000000 HONORAIRES COMPTABLES	13 359,60	9,23	14 544,00	9,66
6226100000 HONORAIRES CAC	3 040,00	2,10	2 966,76	1,97
6230000000 PUBLICI, PUBLICAT, RELAT PUBLI	37,58	0,03	80,00	0,05
6238000000 DIVERS POURBOIRE DON	50,00	0,03	60,00	0,04
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 209,63	0,84	857,80	0,57
6251020000 STAGES			12 174,80	8,09
6257000000 RECEPTIONS	490,23	0,34	356,55	0,24
6261000000 AFFRANCHISSEMENTS	66,00	0,05	621,95	0,41
6265000000 TELEPHONE	1 432,33	0,99	1 802,67	1,20
6265100000 CLOUD INTERNET	96,00	0,07	96,00	0,06
6270000000 SERVICES BANCAIRES	443,36	0,31	373,85	0,25
VALEUR AJOUTÉE	331 676,39	229,17	318 194,38	211,41
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 083,12	4,20	9 754,72	6,48
6333000000 PARTIC FORMAT PROF CONTINUE	4 438,44	3,07	7 930,40	5,27

SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION DÉTAILLÉ

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Du 01/09/21 Au 31/08/22	en %	Du 01/09/20 Au 31/08/21	en %
6338000000 TAXE ADSPL			95,09	0,06
6358000000 TAXE FFEA ET SAEM	1 644,68	1,14	1 729,23	1,15
- Charges de personnel	341 416,65	235,90	323 734,86	215,09
6411000000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	228 099,97	157,60	236 900,28	157,40
6411010000 SALAIRES SUR PROJETS	15 837,87	10,94	13 371,90	8,88
6411100000 INTERMITTENT DU SPECTACLE GUSO	4 060,01	2,81	4 010,00	2,66
6412100000 PROVISION SALAIRES ET CHARGES	664,33	0,46	-870,00	-0,58
6414400000 INDEMNITÉ DEPART À LA RETRAITE			4 423,71	2,94
6415500000 INDEMNITES DE TRANSPORT	411,08	0,28	355,42	0,24
6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF	56 163,02	38,81	27 813,89	18,48
6451100000 CHARGES SOCIALES SUR PROJET	6 113,81	4,22	5 492,47	3,65
6453000000 COTIS CAISSES DE RETRAITES	18 563,72	12,83	20 314,37	13,50
6453100000 HUMANIS PREVOYANCE MUTUELLE	5 501,50	3,80	5 562,00	3,70
6455000000 CHARGES SOCIALES GUSO	2 266,34	1,57	3 274,70	2,18
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 140,00	0,79	992,52	0,66
6480000000 FORMATION DU PERSONNEL	2 595,00	1,79	2 093,60	1,39
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-15 823,38	-10,93	-15 295,20	-10,16
+ Autres produits	21 755,02	15,03	12 531,60	8,33
7580000000 REMBT FORMATION CONTINUE	4 519,80	3,12	1 501,60	1,00
7581000000 AIDES LEGION D HONNEUR	139,00	0,10		
7581100000 ANIMATION ECOLE MATERNELLE	703,00	0,49		
7581200000 REMBT ASSURANCE	145,98	0,10		
7581300000 PRODUIT DE GESTION COURANTE	238,24	0,16		
7588000000 RECETTES CONCERTS	2 369,00	1,64		
7588100000 PARTICIPATION STAGES	13 640,00	9,42	11 030,00	7,33
- Autres charges			1 800,00	1,20
6544000000 CREANCES DES EXERCICES ANTER			1 800,00	1,20
+ Produits exceptionnels	5,00		74,62	0,05
7710000000 PROD EXCEPT/OPER DE GESTION	5,00		74,50	0,05
7718000000 AUTR PROD EXCEP/OP DE GESTION			0,12	
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	5 936,64	4,10	-4 488,98	-2,98
+ Résultat sur cessions d'actifs VMP	306,42	0,21	325,29	0,22
7671000000 PRODUITS FINANCIERS	306,42	0,21	325,29	0,22
COÛT DE FINANCEMENT	306,42	0,21	325,29	0,22
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	6 243,06	4,31	-4 163,69	-2,77
- Dotations aux amts, aux dépréc. et provisions	3 383,07	2,34	2 836,22	1,88
6811200000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 383,07	2,34	2 836,22	1,88
+ Reprises sur provisions, dépréc. et transferts de charges			1 880,50	1,25
7817400000 REPR/PROV CREANCES			1 880,50	1,25
RÉSULTAT NET	2 859,99	1,98	-5 119,41	-3,40

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 64 050,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 2 859,99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/10/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Objet social : enseignement musicale

Le financements de l'association se composent de subventions de la ville de sannois, de subventions départementales et de cotisations versés par les adhérents.

*Subvention ville pour 192 500€

*Subvention départementale pour 6 583€

*cotisations des adhérents pour : 144 729€+ 13 160€ (participation stage)

Les contributions volontaires les plus significatives sont celles reçues de la municipalité de SANNOIS selon la convention de collaboration en matière d'enseignement musical pour un montant de 140 763€ par an comprenant:

-La mise à disposition de personnel communal pour 113 303€

-La mise à disposition de la Villa Ribot pour 14 004€

-La mise à disposition du centre Cyrano pour 13 456€

Ces subventions en nature ne sont pas comptabilisées.

Association non fiscalisée.

Les subventions d'exploitation :

La subvention accordée par la Municipalité de SANNOIS afin de financer la création d'un poste à temps partiel de coordinatrice de manifestations est maintenue.

L'ensemble des cours ayant été fortement perturbé en 2019/2020, le conseil d'administration de juin 2020 avait décidé d'imputer une partie des cotisations sur l'année scolaire 2020/2021 à hauteur de 11K€. Une partie des adhérents a renoncé à bénéficier de cette avantage afin d'aider l'école à hauteur de 4 710€.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

En septembre 2021 mise en place du projet d'ouverture d'une classe CHAM au collège JEAN MOULIN avec l'aide de la mairie de SANNOIS. Cette classe ne concerne qu'une classe de 6ème pour 2020/2021 et chaque année s'ajoutera une classe supplémentaire jusqu'à la 3ème. En 2021/2022 le projet CHAM concerne deux classes la 6ème et la 5ème.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

Les comptes annuels au 31/08/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et du n° 2019-04 du 08/11/2019 relatif au plan comptable général applicables au 1 janvier 2020, et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC99-01.

Pour application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Instruments de musique	de 1 à 4 ans(1) ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans ans
- Matériel informatique	1 à 3 à ans ans
- Mobilier	4 ans

(1): 12 mois matériel acquis d'occasion

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cotisations restant dues aux 31/08/2022 sont réglées en septembre et octobre 2022 en totalité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice		Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		45 901		4 415
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		6 199		
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL		52 100		4 415
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL		52 100		4 415
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			50 316	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			6 199	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			56 515	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			56 515	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	39 198	3 383		42 581
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	6 199			6 199
Emballages récupérables divers				
TOTAL	45 396	3 383		48 779
TOTAL GENERAL	45 396	3 383		48 779

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
---------	--	------------------------------------	---------------	--	------------------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 750	1 750	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	792	792	
	Etat & autres			
	coll. publiques	19 615	19 615	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	822	822	
Charges constatées d'avance				
	TOTAUX	22 979	22 979	
renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 520	4 520		
Personnel & comptes rattachés	1 294	1 294		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	10 412	10 412		
Etat & Impôts sur les bénéfiques				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 496	3 496		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	3 720	3 720		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 061	1 061		
TOTAUX	24 503	24 503		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 015
Dettes fiscales et sociales	4 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	7 228

ENGAGEMENTS

ECOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Du 01/09/2021 au 31/08/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 61 710,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,12 %
Table de mortalité INSEE 204
Départ volontaire à 0 an
Correction d'ancienneté
Taux de turn over faible
taux de charge sociales 39%

La convention collective de l'entreprise (animation IDDC 1518:Brochure n)3426) prévoit des indemnités de fin de carrière, il n'a pas été signé d'accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est due à partir d'un an d'ancienneté et s'élève à 1/4 de mois par année de présence, portée à 1/3 de mois à compter de la 11^{ème} année de présence. Elle est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin carrière, le taux de rotation du personnel, l'espérance de vie et des hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.



T A L E N Z
SOFIDEM

ÉCOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS

Villa Ribot
121, boulevard Charles de Gaulle
95110 SANNOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

SOFIDEM & ASSOCIES
12, avenue de l'Opéra | 75001 PARIS
Tél : 01 53 96 82 82 | Fax : 01 53 96 82 89
www.sofidem.talenz.fr

SAS au capital de 187 260 € | Siret 453 442 659 00042 | RCS Paris 453 442 659 | TVA Intracommunautaire FR86453442659
Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

Aux membres de l'association ÉCOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ÉCOLE DE MUSIQUE DE SANNOIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 février 2023

Le commissaire aux comptes
SOFIDEM & ASSOCIES

Signé électroniquement le 13/02/2023 par
Anne Laufer

Une signature manuscrite en bleu sur une ligne de signature, avec les initiales "AC" à droite.

Anne-Catherine LAUFER